

Lundisociable : Pair'aidance à l'Agora, une formation pour mettre en valeur les expériences de vie des résidents

Julien Mahieu, chef de service hébergement logement accompagné au CCAS à Besançon, présente la formation Pair'Aidance.

Organisée par la Ville de Besançon et le CCAS, la seconde édition du forum de l'innovation sociale « Lundisociable » s'est déroulée à distance ce 8 mars 2021 sur le thème de la santé. En partenariat maCommune.info, cette semaine est l'occasion de revenir sur les temps forts et reportages diffusés lors de l'évènement.

La formation Pair'Aidance a pour objectif de former des habitants de la résidence Agora à Besançon afin de valoriser leur expérience de vie et ainsi travailler avec des personnes qui ont vécu des expériences similaires ou presque.



https://www.youtube.com/watch?v=A-qPos00yaA&feature=emb_logo

Merci pour vos remarques et vos contributions
Prochain Numéro courant Avril 2021

Activité du SIAO/115

1205 appels en Février 2021 dont :

- 322 demandes orientées vers les abris de nuit
- 3 orientations vers des hébergements dont 2 suite à des violences.
- 118 appels réorientés vers l'Instance de Régulation
- 39 demandes orientées vers l'hôtel dont 14 suite à des violences

Dans ce numéro

- Lundisociable
- un guide pour les victimes de violences conjugales

Logement : un guide pour les victimes de violences conjugales

La fédération nationale Solidarité Femmes a récemment publié un guide juridique consacré au logement, à destination des victimes de violences conjugales. Il a pour vocation de rendre accessible le droit applicable, alors que la crise sanitaire et les confinements successifs ont provoqué une hausse importante des signalements de violences conjugales.

Le document, qui se veut très pratique, aborde l'ensemble du parcours de la victime, du départ du domicile à l'accès au logement social. Il traite également de la question du maintien dans le domicile et de l'éviction du conjoint auteur des violences.



Femmes et violences conjugales : le travail social en première ligne

Le confinement a cristallisé la difficile situation des femmes victimes de violence dans le cadre intrafamilial, déjà mise en lumière depuis le mouvement #Metoo. Mais les travailleurs sociaux qui accueillent ces femmes au moment du chaos (au commissariat, à l'hôpital, en hébergement d'urgence...) restent peu visibles. Ils participent pourtant depuis de nombreuses années à l'amélioration du premier accueil.

« Ce sont toutes des guerrières » : Estelle Karchen, assistante sociale du département de l'Hérault, connaît parfaitement la problématique du premier accueil des femmes victimes de violence.

Elle fait partie des pionniers de l'intervention sociale auprès des forces de sécurité : actuellement mise à disposition au groupement de gendarmerie, elle a commencé en 2007 au commissariat de police de Béziers. « À l'époque j'étais un peu perçue comme l'œil de Moscou, arrivée là pour mieux accueillir les victimes, ce qui sous-entendait que les policiers faisaient mal leur travail », sourit-elle.

Un territoire pionnier

En quelques mois, l'ambiance se détend, les représentations tombent et les pratiques commencent à évoluer. « *Eux s'appuient sur moi pour démêler des situations de conflit de couple complexes, et moi sur eux pour mieux comprendre les rouages des procédures pénales* », poursuit Estelle Karchen.

En toile de fond, un territoire lui aussi pionnier sur la question des violences conjugales, avec l'existence de neuf réseaux pluridisciplinaires dynamiques, composés de professionnels de multiples champs - santé, social, police, gendarmerie, justice, département, associatif - qui se réunissent régulièrement, se forment et restent en lien.

Assurer une présence inconditionnelle

Les violences conjugales représentent 80 % de l'intervention des assistants sociaux auprès des policiers et des gendarmes, qui s'inscrit dans le court terme, au plus fort de la « crise ». En gendarmerie, Estelle Karchen travaille beaucoup par téléphone car le territoire est vaste, donne des rendez-vous aux femmes dans « *un café, un parc public, parfois même une église* ».

C'est toujours un moment particulier. « *Pour la femme, c'est souvent le chaos et la rencontre est thérapeutique. Au début je parlais beaucoup, maintenant il m'arrive de me taire, d'être juste une présence inconditionnelle et d'écouter* ».

Développer les intervenants en commissariat

L'important, à cet instant : « que la femme se sente comme étant un sujet, un être de valeur. Très vite je reviens sur leur récit

Retrouvez l'ensemble des bulletins du SIAO sur notre site internet

<http://siao25.e-monsite.com/pages/bulletin.html>

et leur dis, alors qu'elles culpabilisent et n'ont plus d'estime d'elles-mêmes, "regardez comment vous avez su vous protéger et protéger votre enfant" ».

Si l'accueil en gendarmerie et en commissariat fait encore l'objet de critiques, les raisons sont avant tout structurelles. Avec seulement 271 intervenants sociaux dédiés, il y a des trous dans la raquette territoriale, comme à Toulouse, quatrième ville de France, où ils ne sont pas présents en commissariat. Quatre-vingts intervenants supplémentaires ont été annoncés à l'issue du Grenelle contre les violences conjugales en novembre dernier.

Un travail permanent

Laurent Puech, assistant social et chargé de mission à l'Association nationale d'intervention sociale en commissariat et gendarmerie (ANISCG). DR

Ces postes répondent ensuite à des montages financiers particuliers, les intervenants sociaux étant détachés par les collectivités territoriales sur des budgets de l'État. Enfin, l'évolution des pratiques d'accueil ne se fait pas en un claquement de doigts.

« C'est un travail permanent qui prend du temps et s'inscrit sur plusieurs années. En dix ans, l'accueil s'est largement amélioré », souligne Laurent Puech, assistant social et chargé de mission de l'Association nationale d'intervention sociale en commissariat et gendarmerie ([ANISCG](#)).



Une cellule spéciale à Pau

Exemple à Pau, où une cellule dédiée aux violences conjugales, composée de quatre agents, a été créée au commissariat en octobre 2018. Un dispositif pour lequel Aurélie Clesse, assistante sociale de l'Association pyrénéenne d'aide aux victimes et de médiation ([Apavim](#)) en poste au commissariat, militait depuis plusieurs années.

« Cette cellule permet d'avoir un traitement égal des violences conjugales, de renforcer la cohésion des interventions et notre accompagnement », souligne-t-elle. Elle est également accompagnée depuis septembre 2019 par un psychologue au sein d'un nouveau pôle « psychosocial ». Tous deux travaillent à l'élaboration de formations sur les violences conjugales dédiées à l'ensemble du personnel.

Accueil inconditionnel au 115



Aurélie Clesse, assistance sociale de l'Apavim



Emmanuelle Wagner, responsable pôle familles à l'Ogfa

Dans la chaîne du premier accueil, l'hébergement prend le relais pour la mise en sécurité des femmes. À Pau, l'unique interlocuteur d'Aurélie Clesse pour l'urgence est le service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO) du département, géré par l'organisme de gestion des foyers amitié ([Ogfa](#)). « Depuis cet été, les mises à l'abri de femmes qui se disent victimes de

violences conjugales sont immédiates et ne font l'objet d'aucune discussion », décrit Fabien Tuleu, directeur.

Un lieu de vie contenant

L'Ogfa dispose notamment d'un centre d'hébergement d'urgence composé de six logements et de neuf places. « *Les femmes peuvent y être acheminées de jour comme de nuit, avec leurs enfants. Nous avons une convention avec les taxis, elles sont accueillies par un veilleur de nuit et une équipe en journée* », poursuit-il.

Elles peuvent y rester 15 jours renouvelables une fois. « *Elles trouvent ici ce dont elles besoin dans ce moment chaotique : au-delà du gîte et du couvert, la tranquillité, l'échange humain, un lieu de vie contenant* », poursuit Emmanuelle Wagner, responsable du pôle Familles à l'Ogfa.

L'hébergement pour sécuriser le parcours

Mais sur l'ensemble du territoire les femmes restent souvent orientées vers l'hôtel, faute de places dédiées suffisantes. « *Il existe actuellement de grandes disparités entre les départements, nous demandons la création partout de centres d'hébergement spécialisés ouverts 24h/24h* », souligne Françoise Brié, directrice générale de la [Fédération nationale Solidarité Femmes](#), qui gère le numéro d'urgence 3919. « *Le premier accueil, professionnel, contrairement à l'hôtel, permet de les sécuriser et de sécuriser leur parcours* », poursuit-elle.

Pour beaucoup d'entre elles, ce parcours s'annonce long et difficile faute de coordination et de maillage territorial suffisants. Quand toute la vie bascule, le nombre d'interlocuteurs devant soi se multiplie et les temporalités ne s'accordent pas toujours, entre prise en charge du traumatisme, travail sur l'emprise, réponse pénale, reconstruction et réinsertion socioprofessionnelle.



Innover par de nouveaux dispositifs

La salle de repos du centre de ressources Citad'elles, inauguré par la ville de Nantes en novembre 2019. C.Blanchard pour Nantes métropole

C'est justement pour « *mettre fin à leur parcours du combattant* » que la ville de Nantes a inauguré en novembre le centre de ressources Citad'elles, qualifié d'« *unique et innovant* ». Son principe : centraliser toutes les réponses aux besoins des femmes victimes de violences.

Mise en sécurité temporaire dans un appartement, accompagnement social, psychologique et juridique, dépôt de plainte sur place : « *Le but est d'éviter de les perdre, car elles ont beaucoup de portes à franchir pour sortir de leur situation, et de leur offrir une réponse la plus coordonnée possible en complémentarité avec l'existant sur le territoire* », décrit Valérie Alassaunière, directrice.

Bien que récent, le centre accueille déjà chaque semaine plus d'une cinquantaine de femmes. « *Nous constatons un engorgement sur les permanences des psychologues. Les femmes ont besoin d'une écoute plus poussée, la compréhension des phénomènes d'emprise prend du temps* », poursuit-elle.

Explosion des signalements lors du Grenelle

La forte mobilisation des associations féministes sur le sujet, sa visibilité médiatique inédite post #MeToo et la tenue du Grenelle ont-ils déjà produit des effets sur le terrain ? « *Nous avons constaté une explosion des signalements, de nombreux appels anonymes* », rapporte Lucie Robin, ex-directrice du centre d'information sur les droits des femmes et des familles ([CIDFF](#)) des Yvelines.

Le centre gère les 20 téléphones grave danger à disposition des femmes dans le département, dont 10 ont été obtenus après le Grenelle. « *C'est un outil pertinent, notamment pour la réassurance, mais il est très encadré* », rappelle-t-elle. Les femmes doivent signer un protocole avec le procureur et s'engager à ne plus avoir aucun contact avec l'ancien compagnon.

Se former aux mécanismes de la violence

De nombreux professionnels pointent surtout le besoin de formation sur le sujet. « *Nous sommes très sollicités, notamment par des travailleurs sociaux du secteur de la petite enfance ou de l'Éducation nationale* », souligne Céline Robin.



Une formation essentielle pour comprendre les mécanismes de la violence, ne pas remettre en cause la parole de la victime, ni fermer la porte aux femmes qui font souvent des allers-retours. « *Il faut aussi sortir de certains clichés sur les victimes. Parfois elles sont très revendicatives, peuvent remettre en cause le professionnel : ils doivent donc y être formés* », poursuit-elle.

Jeanne Itangu, directrice de l'association [SOS violences conjugales](#) en Corrèze. DR

« *Le premier accueil est déterminant : si une femme a une mauvaise expérience, au commissariat, chez son médecin ou à l'hôpital, quand des professionnels se positionnent de façon inadaptée, elle ne revient plus ou trop tard* », abonde Jeanne Itangu, directrice de l'association [SOS violences conjugales](#) en Corrèze, relais local du 3919.

En attente de financements

L'hôpital constitue une autre porte d'entrée pour les femmes victimes de violences. Mais les dispositifs spécifiques y restent rares. Au centre hospitalier intercommunal d'Elbeuf-Louviers-Val-de-Reuil (76) une équipe mobile hospitalière ([Emhavi](#)) a été créée en 2010. Composée d'un médecin, d'une assistante sociale et d'une psychologue, elle permet à la fois de mieux accueillir ces femmes et de former le personnel hospitalier.



« *Nous faisons référence, nous avons été invités dans le cadre du Grenelle, toutefois l'équipe est en sursis faute de soutien financier, décrit Adriane Boutan, assistante sociale et coordinatrice. Cela fait dix ans que nous demandons que les violences conjugales soient intégrées dans une mission d'intérêt général (MIG)* ».

Sandrine Lefebvre, psychologue clinicienne (à gauche), et Adriane Boutan (à droite), assistante sociale et coordinatrice de l'Emhavi. DR

Le rôle particulier du travail social

Parmi les acteurs du premier accueil, deux sentiments dominent, différents selon l'endroit où ils exercent. L'impatience, du côté des associations d'aide aux victimes, avec la crainte de devoir encore « trop » attendre avant le déploiement concret des réponses.

« *Le manque de moyens est toujours là, sur le plan de l'hébergement, de l'insertion, et aujourd'hui c'est toujours aux victimes de porter la responsabilité de la sortie du parcours de violence* », regrette Jeanne Itangu.

Les travailleurs sociaux en police et gendarmerie insistent, eux, sur la nécessité de résister à « l'idéologie » militante. « Le discours de certaines associations féministes qui font de toutes les femmes des victimes ne tient pas le choc face au réel et aux complexités des situations que nous rencontrons », affirme Laurent Puech.

Accompagner la complexité

Nombreuses, parmi les femmes qu'il accompagne, « sont en capacité de prendre des décisions, ne sont pas toutes sous emprise, ni toutes en danger », poursuit-il, assurant même - mais est-ce encore audible ? - que parfois « la violence n'est qu'un épisode, pas un processus ».

Tout l'enjeu du premier accueil consiste donc à accompagner cette complexité-là. « Le débat militant est nécessaire mais ne doit pas être confondu avec notre travail, au risque de ne pas accompagner les personnes mais de suivre un combat personnel », rappelle Estelle Karchen.